



Entretien avec Mme. Clementina Acedo, Directrice de l'UNESCO-BIE

Comment peut-on définir « l'éducation pour l'inclusion »?

Selon l'UNESCO, l'éducation pour l'inclusion est « un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation. » L'objectif pour l'ensemble du système éducatif est de faciliter l'établissement d'environnements d'apprentissage où les enseignants et les apprenants prennent en compte et accueillent positivement les défis et les bénéfices de la diversité. Dans une approche d'éducation inclusive, les environnements d'apprentissage doivent satisfaire les besoins individuels des élèves et leur offrir les moyens nécessaires à leur réussite.

En quoi le thème de la 48^e CIE est-il pertinent?

Le thème de cette conférence, « *L'éducation pour l'inclusion: la voie de l'avenir* », est important et très actuel, à la fois pour les pays en voie de développement et les pays développés. L'éducation pour l'inclusion est une mise en œuvre réelle du droit humain fondamental qu'est le droit à l'éducation. Il s'agit non seulement de parvenir à un accès universel à l'éducation, mais aussi de concrétiser un accès à une connaissance et un apprentissage significatifs et adaptés pour tous. Bien que le contexte dans chaque pays et région soit unique, nous partageons tous les mêmes préoccupations dans le domaine de l'éducation concernant la justice, l'équité et la paix. Les élèves doivent acquérir les compétences et les qualifications appropriées pour faire face à un paysage politique et économique du XXI^e siècle en perpétuel changement et de plus en plus pluraliste et interdépendant.

Qui est exclu de l'éducation?

L'exclusion ne fait pas seulement référence aux 75 millions d'enfants pour lesquels l'accès à l'éducation est refusé ou à ceux qui abandonnent leur scolarité. Cela arrive aussi chaque jour à des enfants scolarisés victimes de ségrégations et de discriminations en raison de leur condition sociale, leur origine ethnique, leur environnement culturel, leur sexe, leur orientation sexuelle, ou toute autre caractéristique et capacité individuelles. Si les politiques, les contenus et les approches pédagogiques ne sont pas adaptés à la diversité des élèves, ceux-ci ne bénéficieront pas des conditions nécessaires pour un apprentissage efficace des compétences qui leur permettront de réussir leur vie personnelle et professionnelle.

La Conférence mettra-t-elle en évidence des exemples de pratiques efficaces et des stratégies relatives à l'éducation pour l'inclusion ?

L'objectif de la 48^e Conférence internationale de l'éducation est de fournir une plate-forme pour l'enrichissement du dialogue politique, grâce à l'échange et la collaboration entre les décideurs et les autres acteurs des systèmes éducatifs, au partage des expériences mais aussi des préoccupations et des visions concernant l'éducation pour l'inclusion. Cependant, le but n'est pas de prescrire un modèle d'éducation pour l'inclusion, puisque ce qui fonctionne dans un contexte ne peut pas nécessairement être transposé à un autre.

Quels sont les résultats attendus de la 48^e Conférence internationale de l'éducation ?

A partir du dialogue et des échanges entre les ministres et autres responsables dans le domaine de l'éducation pendant cette 48^e Conférence internationale de l'éducation, nous espérons créer une compréhension commune du rôle important que l'éducation pour l'inclusion peut jouer dans la réalisation d'une éducation de qualité pour tous dans le monde. Les discussions chercheront à clarifier les problèmes et les questions qui se posent quand un pays décide d'adopter une approche favorisant l'éducation pour l'inclusion. Les Conclusions et Recommandations seront directement issues des travaux de la conférence et concerneront l'introduction de politiques éducatives de qualité, équitables, efficaces et démocratiques, et qui seront fondées sur les valeurs de l'inclusion.